

La contestation contre les tours de la nouvelle ville du PAV s'organise

GENÈVE Une pétition a été lancée par des associations, qui entendent également peser dans l'élection au Conseil d'Etat en présentant un candidat. Pour Antonio Hodgers, la ville doit enfin «assumer» son statut de métropole

THÉO ALLEGREZZA

«Donc oui, des tours.» Lors d'une séance d'information publique lundi soir, Antonio Hodgers s'est employé à défendre la «nouvelle silhouette urbaine» de Genève. La fameuse «skyline» qui doit prendre forme à la faveur du projet d'aménagement PAV (Praille-Acacias-Vernets), dans une zone industrielle et artisanale. Plus d'une trentaine de tours sortiront de terre, dont deux gratte-ciel culminant à 170 et 175 mètres.

«Oui, ça se verra», reconnaît le ministre écologiste, chemise-jeans-baskets, devant un parterre composé pour l'essentiel de professionnels et de riverains. «On passe un cap. Ce cap, c'est celui d'une petite ville qui est devenue une métropole de plus d'un million d'habitants. C'est un fait», insiste-t-il. A la tête de l'Aménagement depuis 2013 et pour un mois encore, Antonio Hodgers appelle le canton à «assumer» enfin son statut.

C'est le débat du moment au bout du lac. D'aucuns redoutent que les nouveaux édifices «défigurent la Rade» et altèrent son image de carte postale, dominée jusqu'alors par la vénérable cathédrale Saint-Pierre. La semaine dernière, une pétition réclamant de «redimensionner et repenser» le PAV a été lancée par des associations de sauvegarde du patrimoine bâti et arboré.

Au cours des dernières années, ces empêcheurs de construire en rond (ou plutôt en cube) ont remporté plusieurs succès dans les urnes. Pour la première fois, ils ont décidé de présenter un candidat à l'élection partielle au Conseil d'Etat à la fin de septembre, en la personne de Rémi Baudouï.

Quelle durabilité?

Cet urbaniste de formation de 67 ans, ex-professeur de science politique à l'Unige, fait campagne sur la «bétonnisation» à marche forcée du canton. Remettant en question «le dogme de la croissance», il propose d'instaurer un moratoire d'un an sur toute nouvelle construction afin de «se donner un temps de réflexion». «Les tours ne relèvent en rien d'un urbanisme durable et elles contribuent au phénomène des îlots de chaleur», assène-t-il.

Des critiques qui ont émergé du public lors de la séance d'information. L'architecte cantonal Francesco Della Casa promet que «les îlots urbains auront des césures, ce qui permettra à l'air de circuler». Le périmètre poursuit en outre un objectif «inédit» de 20 à 25% de pleine terre, selon Antonio Hodgers. Construire à la verticale libère l'espace au sol.

Un jeune architecte fait remarquer que les tours constituaient «une des typologies les plus consommatrices d'énergie et de ressources». «Elles posent un certain nombre de challenges avec l'usage de matériaux très carbonés comme le béton et l'acier», admet Charlotte Jacquot, responsable développement durable à la Fondation PAV. Mais l'experte relève qu'il existe diverses normes légales pour garantir la qualité écologique d'un projet et limiter les émissions de CO₂.

La Fondation PAV s'est dotée d'une «charte qualité». «Ce n'est pas un alibi», assure Vinh Dao, son directeur général. Le grand manitou de l'opérateur foncier évoque un autre instrument à disposition: les droits de superficie (DDP). Propriétaire de 60% des terrains, la fondation octroie les DDP aux investisseurs qui bâtiront les bâtiments. «Nous pouvons inclure nos exigences de qualité dans les contrats», dit Vinh Dao. Le produit des rentes DDP sera réinvesti pour le rachat d'autres DDP.

Les deux *twin towers* genevoises offriront 50000 m², dont 70% dédiés au logement, soit environ 300 habitations chacune. Des appartements «de haut standing», assume Vinh Dao. Le périmètre concerné se trouve en zone ordinaire, ce qui limite le contrôle étatique. Au total, 12000 nouveaux logements verront le jour dans le PAV. ■